

Réseaux de recherche avec les agriculteurs

Ces principes visent à aligner les efforts vers l'atteinte des objectifs suivants:

- a) Augmenter la capacité des communautés rurales à s'engager dans des processus de recherche et innovation, avec des retombées positives pour l'agencité en général;
- b) Augmenter la capacité collective du système de recherche et développement à recueillir, partager et interpréter des données issues de l'observation et de l'expérimentation, et ainsi bâtir une base scientifique pour l'intensification agro-écologique (IAE);
- c) Soutenir l'IAE de l'agriculture paysanne.

Principes phares (bleu pâle) et opérationnels (blanc)
1. Les agriculteurs qui représentent la diversité sociale et biophysique de leurs communautés participent à tout le processus de recherche.
1.1 Les groupes d'agriculteurs déterminent les priorités de recherche et influencent le programme de recherche.
1.2 Les groupes d'agriculteurs et les organisations sont engagés dans tout le processus de recherche, depuis le diagnostic, à la conception et la mise en œuvre de la recherche, incluant l'analyse et la communication des résultats.
1.3 Des efforts sont investis pour assurer l'inclusion des groupes marginalisés.
2. La recherche est rigoureuse, démocratisée et utile, fournissant des bénéfices pratiques aux agriculteurs ainsi que des renseignements utiles à la compréhension de la variation sociale et biophysique.
2.1 La recherche répond de façon efficace aux problèmes et opportunités des agriculteurs.
2.2 La recherche se base sur des protocoles de recherche fondés et appropriés, et elle met à profit des méthodes participatives de gestion des données et d'analyse qui permettent de révéler des tendances et dégager des options pertinentes pour divers contextes agro-écologiques et sociaux.
2.3 La recherche est informée par les savoirs et intérêts des personnes impliquées, en plus de savoirs pertinents venant d'autres sources.
3. Le réseautage favorise la collaboration ainsi que les opportunités d'apprentissage et de partage des connaissances.
3.1 Le réseautage favorise un engagement collaboratif réel et authentique.
3.2 Le réseautage facilite l'apprentissage et le partage des connaissances entre groupes d'agriculteurs qui partagent des programmes, intérêts et contraintes similaires.
3.3 Les réseaux font de la surveillance, l'évaluation et la planification intégrées afin de guider les enquêtes, l'innovation, l'inspiration, les apprentissages et le partage.

3.4 A travers la participation d'un grand nombre d'agriculteurs, la mise la mise à l'échelle est intégrée dans le processus